

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 6 novembre 2018

Date de la convocation : 30/10/2018

Nombre de conseillers en exercice : 51

Etaient Présents :

M. Thierry KOVACS, Président

M. Gérard BANCHET, M. Frédéric BELMONTE, M. Manuel BELMONTE, M. Claude BOSIO, M. Christophe BOUVIER, M. Lucien BRUYAS, M. Bernard CATELON, Mme Michèle CEDRIN, M. Christophe CHARLES, M. Pascal CHAUMARTIN, M. Alain CLERC, Mme Thérèse COROMPT, M. Jean-Yves CURTAUD, M. Patrick CURTAUD, Mme Alexandra DERUAZ-PEPIN, Mme Michèle DESESTRET-FOURNET, Mme Martine FAÏTA, M. Pascal GERIN, Mme Lucette GIRARDON-TOURNIER, Mme Annick GUICHARD, M. Christian JANIN, Mme Marie-Pierre JAUD-SONNERAT, M. Max KECHICHIAN, M. Sylvain LAIGNEL, M. Gérard LAMBERT, Mme Laurence LEMAITRE, M. Bernard LINAGE, M. Bernard LOUIS, M. Guy MARTINET, M. Jean-François MERLE, Mme Marielle MOREL, M. Daniel PARAIRE, M. René PASINI, Mme Claudine PERROT-BERTON, M. Stéphane PLANTIER, M. Isidore POLO, M. Adrien RUBAGOTTI, Mme Maryline SILVESTRE, M. Jacques THOIZET, M. Jean-André THOMASSY, M. Michel THOMMES.

Absent suppléé : Mme Christiane JURY représentée par son suppléant M. Fernand FURST, M. André MASSE représenté par son suppléant M. Jean FOURDAN.

Ont donné pouvoir : Mme Marie-Carmen CONESA à M. Jean-Yves CURTAUD, Mme Annie DUTRON à M. Manuel BELMONTE, Mme Claire EL BOUKILI-MALLEIN à M. Jacques THOIZET, Mme Hermine PRIVAS à M. Claude BOSIO.

Absents : Mme Virginie OSTOJIC, Thierry QUINTARD, Mme Blandine VIDOR.

Secrétaire de séance : M. Bernard LINAGE.

OBJET : EMPLOI INSERTION : Réponse à l'Appel à Projet du Département de l'Isère pour le Plan Départemental Insertion Emploi (PDI-E) 2019-2021

Rapporteur : Sylvain LAIGNEL

Depuis 2008, le Département de l'Isère et le Plan Local Insertion Emploi (PLIE) travaillent en étroite collaboration dans l'objectif de faciliter le retour à l'emploi des personnes qui en sont le plus éloignées.

Dans le cadre de l'élaboration du Programme Départemental d'Insertion vers l'Emploi, le Département lance un nouvel appel à projets 2019-2021. Le Département en tant que signataire des Protocoles d'Accord des PLIE de l'Isère souhaite soutenir les initiatives de coordination et d'animation des politiques d'insertion et de l'emploi au niveau local.

En complément de ce soutien dédié à l'ingénierie, le Département délègue au Plan Local Insertion et Emploi une partie de l'accompagnement renforcé des bénéficiaires du RSA dans le cadre des Parcours Emploi Renforcé. Les Conseillers en Insertion Professionnelles du PLIE intègrent donc les missions et le rôle de référent unique en étant garants des parcours d'insertion des personnes.

Afin de poursuivre ce partenariat, Vienne Condrieu Agglomération répond à l'appel à projets du Département de l'Isère de 2019-2021 en proposant 3 actions :

- Insérer par l'emploi - Agir avec les employeurs :

Nouvelle action proposée visant à favoriser le lien entre les personnes accompagnées par le PLIE et les entreprises. Coût total de l'action estimée à 48 000 € dont 8 000 € demandé au Département et 40 000 € au FSE.

- Accompagnement des allocataires du RSA en « parcours emploi renforcé » (PER) :

Action permettant la mise en place de parcours d'insertion professionnelle en évitant les ruptures du fait notamment des changements de statut des personnes. Coût total de l'action estimée à 248 000 € dont 50 000 € demandé au Département, 130 000 € au FSE et 68 000 € d'auto financement de l'Agglomération.

- Animation et coordination des acteurs de l'insertion dans le cadre des Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi de l'Isère (PLIE) :

Coût total de l'action estimée à 53 270 € dont 8 000 € demandé au Département et 45 270 € d'autofinancement de l'Agglomération.

Les actions proposées seront intégrées dans le plan d'action du PLIE.

Le montant prévisionnel des subventions sollicitées auprès du Département de l'Isère s'élève à 66 000€.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'avis de la commission emploi insertion et réussite éducative du 13 septembre 2018,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

APPROUVE le dépôt des demandes de subventions auprès du Département de l'Isère dans le cadre du PDI-E 2019-2021.

AUTORISE Monsieur le Président à effectuer les démarches et à signer tous documents afférents à la présente délibération.

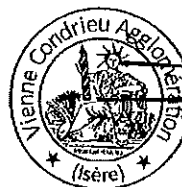
Conseil Communautaire du 6 novembre 2018

Le Président certifie que la présente délibération

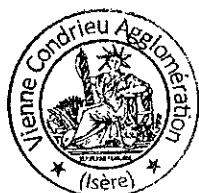
a été reçue par la Sous-Préfecture le - 9 NOV. 2018

et a été publiée le - 9 NOV. 2018

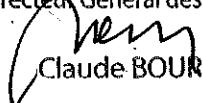
Pour extrait certifié conforme
Le Président,



Thierry KOVACS



Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général des Services


Claude BOUR